

PLAN D'ACTION — 2021
Comité PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS

Mandat du comité

Maintenir une vigie sur l'évolution des régimes de retraite et informer le CA des développements dans le domaine.

Recommander au Conseil d'administration des prises de position, des stratégies et des actions visant la promotion et la protection des droits des retraités d'Hydro-Québec et des bénéficiaires et réaliser ou faire réaliser, s'il y a lieu, les actions approuvées.

Composition du comité

Pierre Cormier et Michel Bergeron, co-responsables ; Luc Roy, Jean-François Poliquin, Gaston Bérubé, Claude Crevier et Yvan Cliche

Plan d'action 2021

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Poursuivre notre implication au sein de l'IRÉQ ; analyser les informations en provenance de l'Observatoire de la retraite. Identifier, s'il y a lieu, les enjeux spécifiques à notre association et en faire rapport au CA. Plus particulièrement collaborer à la préparation du sommet sur la retraite à l'automne 2021	En continu	
Maintenir ou accroître nos relations avec nos partenaires (FADOQ, syndicats et associations professionnelles, y compris ceux d'HQ, etc.) pour identifier des intérêts communs et faire alliance au besoin.	En continu	
Poursuivre les rencontres avec Hydro-Québec relativement à l'évolution de notre régime de retraite (évaluation actuarielle, etc.) et au suivi du dossier AVCS	En continu	
Collaborer aux conférences thématiques et à la diffusion d'informations relatives à la promotion et la défense des droits des retraités et bénéficiaires	En continu	
Maintenir une vigie sur les projets gouvernementaux susceptibles d'affecter les retraités	En continu	